



Accueil extrascolaire Ursy

L'équipe de l'Accueil Extrascolaire (AES) d'Ursy se réjouit à l'idée d'accueillir vos enfants dans un environnement où convivialité et enthousiasme sont toujours au rendez-vous ! Que ce soit leur première expérience parmi nous ou qu'ils soient déjà familiers de notre équipe, nous sommes impatients de les soutenir dans leur épanouissement.

Avant de démarrer cette belle aventure ensemble, voici quelques informations importantes à prendre en compte.

HORAIRES ET LOCAUX : Rte d'Oron 4

Le matin dès 06h30 et le soir dès 17h00, vous pourrez amener et rechercher vos enfants directement à l'accueil. Si vous venez en voiture, nous vous remercions d'utiliser le **parking du terrain de foot** et d'accompagner personnellement vos enfants jusqu'à la porte de l'AES afin d'avoir un contact direct avec le personnel de l'accueil.

Si votre enfant arrive en bus scolaire, il doit être en mesure de rejoindre seul l'AES. La structure d'accueil décline toute responsabilité pour ce trajet, ainsi que pour la période précédant le début de l'unité de garde.

Unité 1 : Les enfants apportant leur petit déjeuner peuvent arriver jusqu'à **07h15**, tandis que ceux ayant déjà déjeuné doivent arriver au plus tard à **07h30**, afin de garantir une transition fluide entre l'AES et l'école.

Unité 2 : Merci de respecter l'horaire d'arrivée, entre **08h00 et 08h15**, afin d'assurer le bon déroulement de la matinée.

Unité 5, 6 et 7 : Merci de venir chercher votre enfant 5 minutes avant la fin de chaque unité. Merci de sonner à la porte en bois, de vous annoncer et d'attendre que votre enfant soit prêt. Si nous nous trouvons à la place de jeux, un petit panneau sera affiché à la porte d'entrée.

Exceptionnellement, un départ vers une activité extrascolaire (foot, zumba, piscine, gym ...) par enfant et par semaine pourra être accordé. Une autorisation de départ via Mon Portail doit être notifiée. Ils se rendront seuls à l'activité et seront récupérés directement par leurs parents. **Pas de retour à l'AES possible.**

REPAS :

Les enfants ont la possibilité de venir manger dès leur arrivée s'ils le souhaitent ou de prendre un moment avant de venir au réfectoire. Fort du bon fonctionnement du midi libre, les goûters fonctionneront aussi sur ce modèle afin de mieux respecter le rythme et les besoins des enfants.

TRAJETS ÉCOLE-AES :

Le personnel de l'AES porte toujours un gilet orange, ce qui permet à votre enfant de les identifier facilement et de les rejoindre sans difficulté.

Les 1H et 2H

À la sortie de l'école, à **11h40** et 15h15, les enfants rejoignent l'accueil avec une personne de l'équipe éducative qui les attend à la porte de l'école.

Les 3H

Les enfants se rendent seuls à la ligne jaune, puis circuleront accompagnés par un membre de l'équipe éducative jusqu'à l'AES. Ils sont en marrainage (=accompagnés d'un enfant plus âgé) dès le mois de septembre puis font le trajet seuls quand on les sent capables.

Les 4H à 8H

Les enfants viennent seuls s'annoncer à la ligne jaune où un membre de l'équipe éducative les attend. Ils feront ensuite seuls le trajet entre la ligne jaune et l'AES, et inversement. Le reste de l'équipe les attend dans le bâtiment de l'AES.

LE MATÉRIEL :

Nous vous prions de fournir à votre enfant le matériel suivant, marqué à son nom :

À apporter lors de son 1^{er} jour d'AES (reste dans le casier)

- Deux brosses à dents (obligatoire pour les enfants qui mangent à l'AES)
- Un tube de dentifrice (obligatoire pour les enfants qui mangent à l'AES)
- Une paire de chaussons (obligatoire)
- Un sac à chaussons (obligatoire)
- Un tablier ou une chemise qui ne craint pas les activités salissantes !
- Des affaires de rechange (sous-vêtements, pantalon, tee-shirt, jaquette) pour les 1H et 2H

À mettre dans le sac de votre enfant, lorsque qu'il fréquente l'AES

- Une gourde, un flacon de crème solaire, un flacon d'anti-tiques, une casquette.

Aucun médicament ne sera administré à votre enfant sans une décharge signée de votre part (document disponible sur notre site internet).

COMMUNICATION :

- Toute modification d'horaire, maladie ou annulation doit être transmise **via l'application "Mon Portail"**.
- Pour toute question ou besoin durant la journée, **merci d'utiliser le téléphone de l'AES. 077 523 77 13 (Les SMS ne sont pas lus).**

Tous les parents peuvent ajouter des jours ou des unités supplémentaires dans la limite de nos capacités d'accueil (via Mon Portail). Certaines unités sont complètes et ne peuvent pas être sélectionnées sur l'application. Il est demandé de fournir les présences occasionnelles 15 jours à l'avance. Les présences seront confirmées au plus vite. Les unités validées seront facturées au tarif habituel. NB : les jours Jocker ainsi que les 3 premiers jours maladie sont à la charge des parents.

En cas d'absence de votre enfant, les repas seront annulés seulement si vous avez annoncé l'absence de votre enfant avant 7h00 sur Mon Portail. **N'oubliez pas de nous annoncer les sorties scolaires de vos enfants le plus rapidement possible en excusant votre enfant dans l'agenda et en joignant un justificatif (Photo du Klapp ou de la communication dans la feuille de semaine) dans la rubrique téléchargements !**

Nous sommes impatients de commencer cette nouvelle année scolaire avec vos enfants, de partager des moments d'apprentissage et de joie et de contribuer à leur épanouissement.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à nous contacter. Dans l'attente de vous rencontrer ou de vous retrouver, nous vous adressons nos plus sincères salutations.

Pour l'équipe de l'Accueil Extrascolaire et la Commune d'Ursy,

Véronica Gomez

Responsable de l'AES

Chloé Savary

Vice-syndique